

ENCEINTE ET CÀNABIS

Par Profil supprimé Postée le 22/04/2019 09:01

J'ai 34 ans je fume du cannabis depuis mes 25 ans aujourd'hui je suis enceinte et j'essaye d'arrêter depuis que je le sais je culpabilise tellement, je fume pas de cigarette! J'essaye de diminuer j'ai diminué mais je fume tjrs j'arrive à 3 mois dans 1 semaine et 3 jours qu'est-ce que je dois faire?

Mise en ligne le 24/04/2019

Bonjour,

Les risques liés à une exposition in utero au cannabis sont encore mal connus car difficilement évaluables. Les informations dont nous disposons à ce jour sur ce sujet indiquent qu'il n'y aurait pas de risques de malformation congénitale, peu ou pas d'impact sur le poids et la taille à la naissance, pas de risque de prématurité augmenté. Il existerait en revanche un possible risque de syndrome de sevrage à la naissance, durant le premier mois de vie, pouvant notamment se caractériser par des troubles du sommeil.

Pour être accompagnée dans votre démarche de diminution, voire d'arrêt des consommations, mais aussi pour pouvoir poursuivre votre grossesse plus sereinement et sans culpabilité, peut-être pourriez-vous vous rapprocher d'un service d'addictologie. Il en existe un dans votre département proposant des prises en charge ambulatoires spécifiques pour les femmes enceintes souhaitant se sevrer. Nous vous joignons ci-dessous leurs coordonnées pour que vous puissiez les contacter. Vous y serez reçue de manière individuelle, confidentielle et gratuite.

Dans le cas où vous auriez besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien sûr. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 20h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DES ADDICTIONS-CERTA

12 avenue Paul-Vaillant Couturier
Centre Hospitalier Paul Brousse
94804 VILLEJUIF

Tél : 01 45 59 32 60

Site web : hopital-paul-brousse.aphp.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de 12 à 23 ans avec ou sans entourage - Possibilité d'hospitalisation en hôpital de jour (information secrétariat)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Voir la fiche détaillée